

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.036

L'An deux Mille Quatorze, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 avril 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Thérèse LEGROS-GORDON'S, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU

ETAIT ABSENT-EXCUSE : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Monsieur Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE "GOLF DE ROYAN" - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTEUR : M. LE DÉPUTÉ-MAIRE

VOTE : UNANIMITÉ

L'article 3 du règlement intérieur de la régie à personnalité morale et à autonomie financière du Golf de ROYAN prévoyait jusqu'à présent que le conseil d'administration est composé de 22 membres désignés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire.

L'article 4 dudit règlement précise quant à lui que les membres doivent être choisis parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession une compétence particulière leur permettant d'émettre tous avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de la régie, soit :

- 4 membres titulaires d'une carte de membre du golf
- 3 membres représentant l'association sportive
- 1 membre représentant la commune d'implantation
- 1 membre représentant la fédération sportive
- 13 conseillers municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

D E S I G N E

- comme membre du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière du Golf de Royan :

- M. Gérard FILOCHE
- Mme Dominique BERGEROT
- M. Didier BESSON
- M. Daniel COASSIN
- Mme Marie-José DOUMECQ
- Mme Thérèse LEGROS-GORDON'S
- M. Gilbert LOUX
- M. Pierre PAPEIX
- Mme Marie-Noëlle PELTIER
- Mme Nelly SERRE
- M. Michel SERVIT
- Mme Dominique PARSIGNEAU
- M. Thierry ROGISTER
- M. Claude BOÉ, représentant l'association sportive
- M. Daniel DELAPLACE, représentant l'association sportive
- Mme Kakou LAGRANGE, représentant l'association sportive
- Mme Isabelle PRUD'HOMME, représentant la commune d'implantation
- M. Alain SERIS, représentant la fédération sportive
- M. Michel BOUTON, titulaire d'une carte de membre du golf
- M. Gérard BOUTONNET, titulaire d'une carte de membre du golf
- M. Gérard BRANGER, titulaire d'une carte de membre du golf
- M. Serge RENAULEAUD, titulaire d'une carte de membre du golf

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 avril 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO